



Marloie, le 27 mai 2013

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de Développement Rural
du 28 mars 2013 à l'école communale de Houyet

Présents :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre et Président de la CLDR ;
Mmes et Ms. LEDENT Pierre, JASPART Francine, BRASSEUR Jean-Pol, MAROT Etienne, MATAGNE Christian, LEBRUN Hélène, DAWAGNE Jacques, ADNET Achille, PIROTTE Jean-Yves, VAN DE VOORDE Melissa, MAIRIAUX Pierre, SAINTVITEUX Marianne, GILLARD Jean, SAUSSEZ Arnaud, LIEGEOIS Sandrine, PETIT Hugues, MELCHIOR Pascal, SCHUERMANS Jean-Baptiste, LEBRUN Jacques, MOORGAT Benjamin, LEFEBVRE Jean, DERETTE Dany, MANNIETTE André, DARON Thierry, HERBIET Patrick, HOEKMAN Daniel, STASSIN Jacques, BASIAUX Ginette, CHARLIER André, JAMINON Robert, MINGEOT Christiane, MATZ Micheline, SCHRAM Laurent, MOISE Denis, RATY Guillaume, ROSIERE Ludivine

M. Nicolas GOBLET, Employé communal

Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, Agents de développement FRW

Invitées :

Mme Charlotte DELAMINNE, INASEP
Mme Sabine SCAILLET, employée communale

Excusés :

Mme Nathalie JAMIN et Ms. Hervé RONDIAT, Lionel PLAQUETTE, David CARNOT, Bertrand PICOT, Jacques CLEENDERS, François PETIT, Jean DETHISE, Patrick PERPETE, Fabrice THOMAS, Philippe MERTENS

L'ordre du jour de la réunion se présente comme suit :

- A. Information des nouveaux membres sur l'Opération de développement rural, le PCDR et le fonctionnement de la Commission Locale (30 min avant la séance plénière – *Compte-rendu transmis aux nouveaux Membres en annexe*)
- B. Accueil par le Président et prise de contact entre anciens et nouveaux membres
- C. Approbations : PV de la réunion de CLDR du 21 mars 2012 - Rapport d'activités 2012 de la CLDR - Fonctionnement de la CLDR : charte et Règlement d'intérieur
- D. Les 6 logements de la Rue Grande à Houyet, premier projet du PCDR : avancées administratives et techniques !
- E. Le PCDR 'côté actions' : où en sommes-nous ?
- F. Avancées des projets de l'ancien PCDR : maison de village de Finnevaux & micro-centrale hydroélectrique de Wanlin
- G. Divers

A. Information des nouveaux membres

Les agents de développement entament l'ordre du jour en présentant une série d'informations relatives à la politique DR et à l'opération de développement rural de Houyet en particulier. La 'séance de rattrapage' vise en particulier les nouveaux membres de la CLDR, recomposée suite aux élections communales d'octobre 2012.

L'ensemble de ces éléments figurent en *annexes 1, 2 et 3* à ce PV. Ces annexes sont transmises aux nouveaux Membres uniquement.

B. Accueil par le Président et prise de contact

Monsieur Petit, Bourgmestre et président de la CLDR accueille les nouveaux membres de la Commission en évoquant notamment l'intense travail fourni ces dernières années et consacré à l'élaboration du PCDR. Une nouvelle phase s'ouvre à présent avec la phase de mise en œuvre des projets et actions. Monsieur Petit remercie vivement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce travail de longue haleine. Ce mot d'accueil se clôture par un tour de table où chacun est invité à se présenter et à préciser le village d'où il provient.

La composition détaillée de la CLDR est jointe en annexe à ce compte-rendu (*annexe 4*).

C. Approbations PV CLDR et rapport d'activités

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 21 mars 2012 est approuvé sans remarque par la CLDR. Pour rappel, cette séance était principalement consacrée à la préparation du retour à la population du 04 mai 2012, ainsi qu'au suivi général du PCDR et des actions.

Les agents de développement présentent à l'assemblée le contenu du rapport d'activités 2012 de la Commission locale de Développement Rural, transmis annuellement à l'administration du développement rural et au Ministre compétent (Carlo di Antonio). Ce rapport ne fait l'objet d'aucune remarque et est approuvé.

Les nouveaux membres de la CLDR ont reçu préalablement à la séance la 'charte d'engagement' qui régit le fonctionnement de la Commission. Aucun commentaire n'est formulé sur ce document. La FRW propose aux membres de leur transmettre, avec le PV de la présente réunion, la version exhaustive de la charte, à savoir le règlement d'ordre intérieur (*annexe 5*). L'approbation de celui-ci sera proposée lors de la prochaine séance plénière.

D. Les 6 logements de la Rue Grande à Houyet

Le projet de logements à Houyet a fait l'objet de la première demande de convention dans le cadre du nouveau PCDR. Pour rappel, il vise à démolir une maison insalubre et à reconstruire un bâtiment abritant 6 logements, de tailles diverses, et pour des publics variés. Le projet est situé dans la rue Grande à Houyet. La convention-exécution a été approuvée par la région le 29 janvier 2013. Celle-ci

fixe l'intervention des subventions du développement rural à concurrence de 857.500 euros, pour un coût total du projet de 1.470.000 euros. L'auteur de projet (INASEP) a également été désigné par la commune.

Dans l'intervalle, le dossier s'est invité dans le cadre de l'appel à projets organisé par la région, intitulé 'Bâtiments exemplaires Wallonie', qui vise à soutenir des bâtiments particulièrement soignés en termes d'efficacité énergétique, d'impact environnemental, et de qualité architecturale. Les techniques proposées devront en outre être reproductibles et rentables.

La quarantaine de projets qui seront retenus parmi ceux présentés recevront une aide financière et technique. Les lauréats devaient être connus pour la fin du premier semestre 2013.

Ceci explique les avancées rapides observées dans le dossier.

Madame Delaminne présente à l'assemblée les lignes directrices de son esquisse, lesquelles sont reprises exhaustivement dans la note annexée au présent document (*annexe 6*).

Entre autres questions et remarques, les participants plaident pour l'élaboration d'un plan financier, devant les investissements importants que représente ce projet. D'autres interventions portent sur les raisons de certains choix techniques.

Les prochaines étapes du dossier consisteront à présenter l'esquisse d'aménagement aux riverains, ainsi qu'à solliciter l'avis des pompiers et de l'urbanisme sur les différentes options prises. Au terme de ces démarches, l'avant-projet sera soumis à l'approbation de la CLDR, puis du Conseil communal avant d'être envoyé à l'administration (SPW) pour approbation.

E. Le PCDR 'côté actions'

Les agents de développement ont collaboré avec les habitants des villages de Ciergnon, Fenffe et Hérock, à différentes démarches visant la création d'un comité de village fédérant les trois localités. Il s'agit d'une action du PCDR, portée par Monsieur Lefebvre. Les forces vives sont actuellement engagées dans les préparatifs des premières manifestations, visant notamment une rencontre entre voisins. D'autres pistes de réflexion sont également engagées, entre autres sur la rénovation du petit patrimoine. Dès le début du second semestre, une réunion sera programmée avec la FRW pour étudier les perspectives de structuration officielle de ce comité (ASBL ou autre...).

Une demande a été relayée depuis un bon moment déjà par Christiane Mingeot, relative à l'organisation d'une soirée d'information sur l'aménagement du territoire (réalités – outils – perspectives...). Divers contacts ont été pris en ce sens par la FRW, notamment avec l'administration régionale (M. Tournay, fonctionnaire délégué pour la province de Namur), mais tous à ce jour sont restés sans retour. Le contexte n'est sans doute pas très favorable à ce type d'organisation, puisque le code wallon (CWATUPE) est actuellement en voie d'être profondément remanié. La FRW propose de se pencher à nouveau sur cette demande dans quelques mois, au terme du processus de révision du code.

De nouvelles démarches ont été entreprises par les agents de développement pour tenter de faire progresser le dossier 'petit patrimoine' relatif à l'abreuvoir de Hérock. Un nouveau devis, plus précis, a été obtenu, et des contacts ont été pris avec l'administration pour justifier les démarches.

Une autre action du PCDR consiste à fédérer les associations de la commune dans un événement commun. Madame Scaillet, chef de projet à l'administration communale, décline à l'assemblée les grandes lignes du dossier qui a été introduit récemment par ses soins dans le cadre de l'appel à projet 'Vis mon village' de la Fondation roi Baudouin. La démarche consiste à rassembler les associations de la commune dans l'organisation d'un événement d'accueil des nouveaux habitants. De nombreuses réponses positives ont déjà été enregistrées !

F. Avancées des projets de l'ancien PCDR

Les deux derniers projets issus du précédent PCDR ont connu des avancées depuis la dernière rencontre de la CLDR. Il s'agit de la maison de village de Finnevaux, dont les travaux sont clôturés, et qui a été inaugurée en 2012. Les travaux d'aménagement de la micro-centrale hydroélectrique de Wanlin sont sur le point de débiter, sans doute les premiers jours d'avril. Ce volet complète les interventions menées précédemment, et qui visaient la réfection du barrage et du bief.

G. Divers

Sabine Scaillet reprend la parole pour présenter le projet 'Houyet, commune amie des aînés', qui consiste à créer une 'maison du temps libre'.

Une maison : non seulement un espace dédié à des rencontres, à des activités et à de l'information mais plus largement, un espace virtuel qui s'adapte aux contours de la Commune (vaste et peu dense) par l'utilisation des infrastructures disponibles avec les nombreuses associations ;

Du temps libre : le concept vise à ne pas enfermer les aînés dans un carcan mais au contraire de l'ouvrir à tous ceux qui veulent partager de leur temps à la réalisation d'actions communes. A partir d'une implication, il s'agit de créer des passerelles intergénérationnelles. Une grande importance sera accordée à la mobilité et à la communication en ce compris, par les réseaux sociaux.

Pour la FRW,

Jean-Christophe et Anne-Audrey



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be